

Chastre, le 15 février 2011

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M. ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~.....

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **28 février 2011 à 19 h 30** à la
Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 31 janvier 2011 : approbation (vote)
2. Comptes de l'exercice 2009 : arrêt (vote)
3. Rapport annuel du Collège communal dans le cadre du budget 2011
4. Budget de l'exercice 2011 : arrêt (vote)
5. Dotation communale au CPAS pour l'exercice 2011 : décision (vote)
6. Dotation communale à la Zone de Police pour l'exercice 2011 : décision (vote)
7. Attribution de divers subsides dont le montant est inférieur à 2.500 € pour l'exercice 2011 :
décision (vote)
8. Attribution de divers subsides pour l'exercice 2011 : décision (vote)
9. Travaux et acquisitions prévus au programme des dépenses extraordinaires du budget 2011-
Décision de principe – Conditions et mode de passation de certains marchés : décision (vote)

HUIS CLOS

10. Personnel enseignant :
 - a) Suspension préventive d'un enseignant (information)
 - b) Désignation : ratification (vote)

Par ordonnance :

Pour le Collège communal,

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER



Le Bourgmestre,

C. JOSSART